Mons, le 31 novembre 2011

Communiqué de presse

Nouvelles décisions dans le cadre du plan Naqia de lutte contre les inondations

En sa séance du jeudi 31 novembre, le Collège a pris une série de décisions relatives à des projets de Hainaut Ingénierie Technique, déposés par le Député provincial Gérald Moortgat visant à :

Cours d'eau provinciaux

- la désignation des adjudicataires dans le cadre du projet « Naqia » d'étude des bassins hydrographiques et lutte contre les inondations en Hainaut pour :

- la reconnaissance du cours d'eau provincial (2e catégorie) « Le Ruisseau d'Ancre » et de ses affluents (Flobecq/Lessines) pour un montant de 73 700€ ;

- l'étude et la direction des travaux de construction d'un bassin de retenue sur le Colfontaine, au lieu-dit la Baraque à Ramons (Bois de Colfontaine), pour un montant de 44 400€ ;

- la réalisation de travaux d'entretien et de nettoyage aux cours d'eau de 2e catégorie :

  - « Les Longues Meules » dans la traversée de Mignault, pour un montant de 7670€ ;

  - le « Scailmont » dans la traversée de Manage, pour un montant de 37 788€, dont 32330€ à charge de la province et le solde à charge de la commune de Manage.

Routes provinciales

- la désignation des adjudicataires de travaux d'amélioration des routes provinciales :

- Soignies-Ghislenghien (RN 57) sur l'entité de Silly pour un montant de 130 000 € ;
- Asse-Enghien-Hoves (RN285), sur l'entité d'Enghien, et Tournai-Lessines (RN529), sur l'entité de Lessines, pour un montant de 120 800€.

Aménagement d'abords d'institution provinciale

- la désignation de l'adjudicataire des travaux de placement de luminaires aux passages piétons du Plateau Warocqué à Morlanwelz pour un montant de 33855 €.